

La promo de l'été c'est chez HP



Du 12 juin au 21 juillet 2013

HP vous rembourse **jusqu'à 100 €**
pour l'achat d'un PC HP éligible.

Plus de détails sur hp.com/fr/promo



Pour profiter de l'offre « Les soldes d'été c'est chez HP »

1. Du 12 juin au 21 juillet 2013,

achetez les produits éligibles à l'une des 2 offres*

L'achat des produits éligibles* doit être fait le même jour en France métropolitaine et Monaco, et dans le même magasin.

1. Rendez-vous sur le site hp.com/fr/promo

Pour saisir vos coordonnées et les détails de votre achat. Vous obtiendrez un bulletin de remboursement à imprimer ainsi que vos identifiants.

2. Rassemblez les pièces suivantes :

- le bulletin de remboursement obtenu préalablement sur le site hp.com/fr/promo avec vos identifiants
- une photocopie du ticket de caisse ou de la facture, en entourant le libellé des produits achetés ainsi que la date d'achat
- les codes-barres originaux sont à découper sur l'emballage des produits. Ces codes-barres sont composés de 12 chiffres et commencent par 8.



3. Envoyez le tout

sous enveloppe dûment affranchie avant le **31 juillet 2013** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse ci-dessous :

Les soldes d'été c'est chez HP
Custom Solutions N°**A25398**
13102 Rousset CEDEX

Vous recevrez le remboursement soit sous forme d'une Cartavenue© prépayée nominative (sans engagement par le détenteur) dans un délai approximatif de 8 semaines à réception de votre demande complète, ou sous forme de virement (RIB à fournir). Si vous possédez déjà une Cartavenue© votre remboursement sera effectué sous forme d'une recharge. Le Guide d'Utilisation vous sera envoyé avec la carte, émise par Citibank Europe plc, et est disponible sur le site www.prepaid.citi.com. Pour suivre l'état de votre demande ou en cas de problème technique, appelez le numéro **0970 805 100** et tapez le code **25398** (appel non surtaxé) ou rendez-vous sur le site hp.com/fr/promo.

Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours concernant les mêmes produits dans la limite d'un remboursement par foyer ou entreprise (même nom, même adresse, même raison sociale). Offre réservée aux particuliers résidant en France métropolitaine (personnes majeures), Monaco compris, et aux entreprises dont le siège social est en France métropolitaine. Frais de connexion et d'envoi de la demande non remboursés. Toute demande incomplète ne sera pas prise en considération. La société HP ne saurait être tenue responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution ou mauvais adressage...). Toute participation non envoyée à l'adresse ci-dessus ne sera pas prise en considération. La Cartavenue® étant une carte destinée exclusivement aux personnes physiques, toute personne qui viendrait enregistrer sa raison sociale dans le champ NOM ou PRENOM lors de sa participation, pourrait se voir refuser l'accès au programme. Conformément à l'article 17 de la Loi Informatique et Libertés du 6/01/78, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification ou de suppression des données les concernant, en écrivant à l'adresse de l'offre.

© 2013 Hewlett-Packard France SAS au capital social de 124 891 815 €, RCS Évry 652 031 857